

FEUX DE FORÊTS

BILAN DE LA

CAMPAGNE

1983

par

LA DIRECTION DU SERVICE
MÉTÉOROLOGIQUE INTERRÉGIONAL
DU SUD-EST*
ET
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE
L'ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE
EN VUE DE LA PROTECTION
DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE**

Sommaire

	Pages
Conditions météorologiques	47
— Introduction	47
— Conditions climatiques	48
• Températures	48
• Insolation	48
• Vents	48
• Précipitations	48
— Réserves en eau du sol	49
— Conclusion	50
Organisation et lutte	50
— Données générales	50
• Soudaineté	51
• Densité et universalité	51
— Quelques actions déterminantes	52
• Le plan Alarme	52
• La lutte contre les incendiaires	52

Conditions météorologiques

Introduction

Ce chapitre n'a pas la prétention d'être exhaustif, il constitue simplement une synthèse de l'assistance météorologique apportée à la lutte contre les incendies de forêts au cours de la campagne 1983.

En premier lieu nous analysons les principales conditions climatiques influant sur les feux de forêts puis nous caractérisons la saison à travers les risques météorologiques.

Une approche différentes est toujours possible, aussi sur demande, une étude particularisée peut éventuellement être entreprise au C.M.I.R. (Centre Météorologique Interrégional) de Marignane.

Malgré quelques difficultés, il faut signaler, en 1983 encore, la mise en place au C.I.R.C.O.S.C.* de l'antenne météorologique, à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 24 août d'une manière systématique, une surveillance particulière étant, de plus, constamment maintenue à Marignane.

* 44, route de Galice
13617 Aix-en-Provence

** Préfecture des Bouches-du-Rhône
13282 Marseille Cédex 06

* Centre Interrégional de Coordination de la Sécurité Civile.

Conditions climatiques

Eté 1983

Températures

Mai : Dans l'ensemble frais, avec des valeurs inférieures aux normales surtout dues à des maximums peu élevés, sauf sur Côte d'Azur et Corse où elles sont proches des normales voire un peu supérieures.

Juin : Après un début de mois chaud, baisse sensible des températures dans la deuxième quinzaine. Toutefois les températures moyennes sont le plus souvent égales ou supérieures aux normales, de l'ordre de 0,5 à 0,7° à l'exception de quelques écarts négatifs ponctuels.

Juillet : Très chaud avec une troisième décade caniculaire, notamment du 22 au 31 où plusieurs records sont battus. Les minimums et maximums sont partout supérieurs de 3 à 5° à leurs valeurs moyennes.

En Provence, les minimums atteignent 29°, les plus hauts jamais mesurés dans la région.

Il faut noter des maximums de 42,5° à St-Raphaël et 42,1° à Calvi.

Août : Ce mois peut être qualifié de modérément chaud avec des minimums et maximums légèrement supérieurs aux normales sauf localement en raison des fortes pluies de la fin du mois, les valeurs ayant été alors inférieures aux moyennes.

Septembre : Mois relativement doux dans l'ensemble avec des températures généralement supérieures aux moyennes, de l'ordre de 0,7 à 1,5° sauf ponctuellement où l'écart dépasse parfois 2° (par exemple à Marseille).

Certains records de maximums sont battus; ainsi le 25 : Montpellier enregistre 36,3° et Nîmes 33,8°. De plus Nîmes relève le 26 la température minimale la plus haute avec 20,5°.

Quelques écarts négatifs sont enregistrés à Calvi, et surtout Cuers pour les températures minimales.

Insolation

Mai : Sur la majeure partie du Sud-Est on constate un déficit de l'ordre de 20 à 30 heures atteignant 50 heures dans le Vaucluse. En Corse le déficit est plus faible entre 5 et 10 heures exception faite pour Ajaccio avec 25 heures mais Solenzara est excédentaire de 39 heures.

Juin : Bien que toujours médiocres, les valeurs sont très contrastées d'une zone à l'autre : ainsi, déficit de 20 heures à Montpellier, et 28 heures à Toulon, valeur quasi normale à Nîmes.

Juillet : Sur la plupart des zones, mais souvent déficitaire, sauf sur la Corse Orientale et très localement par exemple à Orange.

Août : Déficit généralisé; moins accusé cependant sur : Pyrénées Orientales, Aude, Bouches-du-Rhône, Toulon et Est Corse.

Septembre : Le plus souvent l'insolation est supérieure à la moyenne de 15 à 20 heures environ, dépassant même 30 heures à Orange et Carcassonne.

Par contre pour Montpellier et dans une moindre mesure Ajaccio et Calvi, les valeurs sont légèrement déficitaires ou voisines des moyennes.

Vents

Juin : Par rapport à 1982, les vents forts sont moins nombreux particulièrement à l'Est du Rhône, Toulon, Nice, Solenzara et surtout Calvi où aucun vent instantané n'a atteint 16 m/s contre 13 l'année précédente.

Toutefois sur le reste de la région pour Perpignan, Montpellier, Nîmes-Courbessac et Marignane les valeurs atteignent ou dépassent même la moyenne.

Quant aux vents moyens à 15 h supérieurs ou égaux à 10 m/s (36 km/h), les fréquences sont en général assez voisines de celles de 1982.

Juillet : Mois peu venteux par rapport à 1982 et aux moyennes. Les principales stations enregistrent une nette diminution de jours de vent fort, notamment Marignane et Toulon avec 2 jours au lieu de 9 en 1982. De même les vents moyens à 15 h supérieurs ou égaux à 10 m/s sont cette année moins fréquents voire inexistant : Nîmes-Courbessac, Nice, Solenzara et Calvi.

Août : A l'inverse du mois de juillet et dans l'ensemble les vents forts sont relativement fréquents en restant inférieurs à l'année précédente. La moyenne est cependant atteinte même dépassée comme c'est le cas à Perpignan, Montpellier, Nîmes-Courbessac, Marignane, Nice et Solenzara. On enregistre de nouveaux records de vitesse maximale instantanée Carcassonne le 16 avec 33 m/s et Nice 32 m/s le 24.

Septembre : Mois peu venteux malgré un nombre de cas de vent fort (vent maximal instantané supérieur ou égal à 16 m/s) plus nombreux par rapport à la moyenne à Perpignan, Marignane, Nice, Solenzara, Calvi...

L'analyse des vents moyens à 15 heures (supérieur ou égal à 10 m/s) fait apparaître l'inverse à Montpellier et surtout Marignane (4 fois plus de cas qu'en 1982); les autres stations étudiées enregistrent de leur côté un nombre le plus souvent inférieur notamment pour Calvi avec 2 cas en 83 pour 9 en 1982.

Précipitations

Après un début d'année déficitaire, février a été très contrasté suivant les régions climatiques, mais le plus souvent excédentaire sauf sur les Cévennes, les Alpes du Sud et la Corse orientale.

Au début du printemps la pluviométrie est faible à l'Ouest du Rhône tandis qu'elle est supérieure aux moyennes à l'Est. Toutefois dans l'ensemble le déficit s'est aggravé surtout sur le Roussillon, le Languedoc Occidental, le Bas-Languedoc et particulièrement la Corse Orientale (janvier à mai).

Par contre au cours de l'été les précipitations recueillies sont presque toutes excédentaires grâce au mois d'août (troisième décade). Malgré ceci, on constate encore localement des déficits : Perpignan, Montpellier et Nîmes.

C'est pourquoi l'explication plus détaillée, mois par mois à partir de mai, permet de préciser les particularités.

Mai : Peu de précipitations sur le littoral du Roussillon aux Alpes Maritimes, sauf la région marseillaise qui enregistre des valeurs 1,5 fois supérieures à la moyenne. Par contre dans l'intérieur et sur le relief des Pyrénées aux Cévennes, les Alpes et en Lozère les quantités de pluie dépassent 100 mm atteignant par endroit 1,5 à 3 fois la moyenne. Le relief alpin a été particulièrement bien arrosé (120 à 250 mm).

En Corse on enregistre presque le même phénomène : peu de pluie sur le littoral et quelques pluies sur le relief central de l'ordre de 50 mm.

Juin : Comme le mois dernier on note sur le Sud-Est un contraste accusé entre le littoral et l'intérieur, peu ou pas de pluie sur le littoral du Roussillon à la Provence sauf à l'Est de Marignane. Les valeurs enregistrées dépassent assez souvent les moyennes 1946/1980 parfois même allant jusqu'à plus de 2,5 fois. Par exemple c'est le cas de Nice avec 92,7 mm qui est un record pour ce mois.

Dans l'intérieur les quantités se situent entre 50 et 100 mm atteignant 150 mm dans les régions Est Vaucluse, Sud-Est Alpes-de-Haute-Provence et Ouest Alpes-Maritimes.

En Corse la partie très au Sud de l'île n'a été que peu arrosée et de toute façon moins de 50 mm; par contre la Haute Corse a reçu des pluies abondantes tout particulièrement dans la région Cap Sacro-Bastia.

Toutefois il est intéressant de noter dans la plaine orientale les valeurs relevées à Solenzara qui avec une quantité de 58,8 mm pour 10 jours de pluie se trouve nettement au-dessus des moyennes mensuelles pour la station.

Juillet : Dans l'ensemble, mois avec une pluviométrie très déficitaire, parfois même nulle sur de vaste zone du Sud-Est. Seuls quelques orages isolés liés le plus souvent aux phénomènes orographiques ont donné des précipitations supérieures ou égales à 50 mm, en Lozère, sur le relief Pyrénéen mais plus notablement sur les Alpes-de-Haute-Provence région de Manosque.

La Corse a été généralement peu arrosée (moins de 25 mm), si l'on excepte le relief central où localement on a enregistré 100 mm. Cependant la valeur enregistrée à Solenzara est encore supérieure aux moyennes pour le deuxième mois consécutif, Ajaccio bénéficiant lui d'une pluviométrie légèrement excédentaire.

Août : Ce mois se caractérise par des précipitations très irrégulières mais souvent abondantes surtout liées au système pluvio-orageux du 23 et 24, particulièrement actif sur les Cévennes, l'Est des Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes de Haute-Provence et le Centre-Est de la Corse.

Dans toutes ces régions les pluies supérieures à 200 mm ont été fréquentes établissant parfois de nouveaux records pour un mois d'Août.

D'ailleurs le rapport à la normale, sauf ponctuellement, est très largement positif puisque nous trouvons des valeurs dépassant 5 fois la normale comme Toulon, Le Luc, Saint-Raphaël, Ajaccio voire même 7 fois comme Solenzara et Marseille.

Septembre : Sur la quasi totalité de notre région les précipitations accusent un déficit important avec un rapport pluviométrique de 0,1 à 0,4. Seule la Corse Orientale et plus précisément Bastia, La Chiappa mais surtout Solenzara enregistrent un excédent de pluie qui se situe entre 2 à 3,5 fois la moyenne.

Malgré un déficit en mai (rapport 0,1), Solenzara pour la période de mai à septembre recueille 425,4 mm ce qui représente presque 3 fois la moyenne.

Réserves en eau du sol

L'état de la sécheresse du sol est un des paramètres indispensables à la détermination des risques météorologiques.

Mais, comme on peut s'en douter, la pluviométrie est l'élément principal dans le calcul de l'état de sécheresse.

Ainsi il nous est apparu intéressant de résumer la saison aussi par l'évolution de la réserve en eau du sol à partir des quantités de pluies recueillies dès le printemps sur les grandes zones climatiques de la région Sud-Est.

Donc cette année, si l'on excepte les Alpes du Sud, la Haute-Provence et la Provence, toutes les zones ont enregistré un déficit pluviométrique au printemps.

Ce déficit va même se maintenir sur le Roussillon, le Bas-Rhône et le Bas-Languedoc, tandis que sur l'ensemble des autres régions les pluies sont excédentaires; ceci est dû en particulier aux fortes précipitations de la fin août.

C'est pourquoi par rapport à 1982 nous abordons l'été avec des réserves plus élevées puisque situées au-dessus de 100 mm à l'exception toutefois de la Côte d'Azur, du Bas-Languedoc mais plus particulièrement de la Corse et du Roussillon où la sécheresse est assez forte (réserve inférieure ou voisine de 75 mm).

L'analyse générale des zones climatiques met mieux en évidence l'année 1983. En effet la très forte sécheresse (réserve inférieure ou égale à 30 mm) est atteinte entre la troisième décennie de juillet et la première quinzaine d'août sauf pour le Roussillon (2^e décennie de Juillet).

De ce fait la période critique a été de courte durée, l'acuité de la campagne se situant entre le 22 juillet et le 16 août sur la grande majorité des zones.

D'ailleurs la comparaison avec les années précédentes et ceci depuis 1971, place 1983 au troisième rang pour le mois de juillet mais seulement en sixième position pour août.

Quant à Septembre il s'inscrit pour la 4^e année depuis 1971 avec 1975, 76 et 77 sans aucun jour de très forte sécheresse.

La campagne d'été 1983 restera marquée par l'importance des incendies en Corse du Sud ayant nécessité le déclenchement du plan ORSEC et dans une moindre mesure sur le continent dans le Roussillon, Var, Gard par exemple.

Afin d'être plus complet dans notre analyse, il semble indispensable d'avoir une autre approche que les pluies pour caractériser la campagne feux de forêts. Aussi nous nous proposons de faire le point des risques « Sévères et Très Sévères » au cours de la saison 1983 de façon à mieux appréhender le phénomène sécheresse dans son intégralité.

Est-il nécessaire de rappeler ici que le risque météorologique se détermine en fonction de la réserve en eau du sol, des Pluies récentes, le tout associé aux vents prévus ? (1)

Les risques « S et TS » relevés en Juillet cette année s'avèrent globalement moins nombreux; ils représentent environ 45 % soit moins de la moitié par rapport à 1982.

Les régions peu ou moins touchées se trouvent être les Alpes de Haute Provence, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes et le Var, précisément régions pour lesquelles les précipitations ont été excédentaires et les vents forts moins fréquents.

Le mois d'août par contre est très différent. Si les risques « S et TS » sont encore moins importants que ceux de l'année précédente, ils représentent néanmoins 81 %, toutes régions confondues.

Cependant le contraste entre les régions climatiques est excessivement accentué : l'Hérault, le Vaucluse et surtout le Gard totalisent un nombre de risques bien supérieur, alors que les Alpes de Haute Provence, le Var et les Alpes Maritimes reste avec un rapport inférieur ou proche de 0,5 (soit 50 %).

Avec le mois de Septembre on enregistre à nouveau un faible nombre de risques, représentant par rapport à l'année dernière 34 % et seulement 12 % si l'on se réfère au seul risque « Très Sévère ».

Par contre l'exception vient des Alpes-Maritimes avec un total de risques («S et TS ») supérieur à 1982 et même à 1979, la sécheresse étant plus tardive et persistance dans ce département (zone littorale).

Il faut donc considérer la saison « Feux de Forêt 83 » globalement comme une année moyenne malgré quelques particularités locales dont les Pyrénées orientales et la Corse en sont les plus marquantes.

Le début de l'automne s'avère toujours déficitaire ce qui pour le Roussillon et le Bas-Languedoc devient préoccupant dans le cas où Mistral et Tramontane se mettent à souffler.

Ardèche Bilan de la Campagne 1983

Le texte suivant a été rédigé par le Centre Météorologique Régional de Lyon-Bron, département de l'Ardèche, dont relève le

Juin : Affaiblissement progressif des réserves, au cours des deux premières décades, sensible dans les zones 3 et 4, où elles atteignaient 83 mm et 66 mm le 19.

De fortes chaleurs ont marqué la 1^{re} décade, avec des températures maximales voisines de 30°.

Des pluies orageuses ont touché la zone 1, du 9 au 12, donnant des lames d'eau de 5 à 10 mm, sans conséquences notables sur les réserves.

L'évolution orageuse s'est accentuée les 26 et 27. Les précipitations ont dépassé les 20 mm, jusqu'à 34 mm dans la zone 4, ce qui a entraîné une hausse rapide des réserves, qui deviennent inférieures à 100 mm en toutes zones. Le risque « H » est maintenu en zone 3 et 4.

(1) Cf. Forêt méditerranéenne, t. V, n° 2, décembre 1983, pp. 191-194.

Juillet : La chaleur, puis la forte chaleur, ainsi que la sécheresse ont dominé, ponctuées de quelques orages.

Dans les deux dernières décades, les températures maximales ont dépassé 30/33° atteignant 39° les 27 et 28.

Le vent a été modéré à assez fort, secteur Sud le plus soudent. Rafales de Nord-Ouest, supérieures à 60 km/h les 13 et 14 (références à Ste-Marguerite).

Les réserves en eau se sont abaissées régulièrement, devenant inférieures à 50 mm en zone 1, à 40 mm en zone 4, à 30 mm en zone 5.

D'où les prévisions de Risques « Habituels aggravés H + » nombreux en 2^e quinzaine, en toutes zones, parfois sévères en zone 4 et 5; très sévères le 30, en zone 5.

Août : Le temps a fraîchi, avec des maximales de 23 à 27°. Le vent a soufflé de Nord-Ouest, 40/60 km/h, et les réserves ont continué à s'abaisser régulièrement. Cette baisse a été stoppée à partir du 9, en zone 1. Les réserves passent de 37 à 52 mm, conséquence des pluies orageuses qui ont traversé la région. Ce palier de 52 mm s'est maintenu jusqu'au 20.

Sur les autres zones, la baisse s'est poursuivie, atteignant 25 mm en zone 4, 16 mm en zone 5, le 15.

Au cours de la seconde quinzaine, les pluies orageuses presque journalières (30 à 33 mm en zone 4 et 5, 44,7 le 23 à Montélimar), ont contribué à alimenter les réserves qui ont atteint le seuil de 80 mm, à l'exception de la zone 5, inférieur à 70 mm.

Les prévisions de risques, se sont aggravées, dans la 1^e quinzaine sévères en zone 1 et 3; très sévères en zone 5. Le début de la seconde quinzaine, les risques sont restés bien marqués, sévères à très sévères en zone 4 et 5. Ils se sont fortement amenuisés en toutes zones, à partir du 27.

Septembre : La 1^e décennie est sous l'influence d'une situation anticyclonique avec un vent de Sud, passagèrement assez fort à fort. Ce qui favorise une baisse des réserves de 10 à 15 mm. Les réserves sont de l'ordre de 57 mm en zone 5.

Une perturbation orageuse, précédée de rafales de vent de Sud en zone 1, donne le 10, des précipitations, qui dépassent les 30 mm.

Les réserves accusent une hausse sensible en toutes zones.

Après un palier plus ou moins irrégulier, jusqu'au 16 et 17, les réserves sont en baisse; le caractère anticyclonique devenant de plus en plus prédominant.

Les prévisions de risques sont habituels, « H », faibles en zone 2 et 3 à compter du 14; isolément les risques sont habituels aggravés « H + », ou modérés dans le 1^e quinzaine.

Conclusion

La campagne d'été « Feux de Forêts 83 » peut être caractérisée comme une année moyennement grave si l'on considère l'ensemble de la période. Elle fut cependant intense pendant une courte durée.

Entre le 1^e Juillet et le 30 septembre soit 92 jours de campagne, nous relevons 26 jours pendant lesquels aucune zone n'a été en risque Très Sévère; par contre pendant 26 jours aussi 5 départements furent concernés par au moins une zone en très sévère.

Une particularité de cette campagne est la rapidité avec laquelle les risques se sont aggravés et ont affecté une grande étendue géographique. Ces deux éléments ont contribué à rendre certaines journées, voire semaine (2 au 9 août) particulièrement préoccupantes.

La campagne fut la plus intense lors de la période du 22 juillet au 16 août où chaque jour plus de 5 départements ont eu simultanément une ou plusieurs zones en Risque Très Sévère. Le paroxysme étant atteint le 3 Août avec la quasi totalité des départements concernés.

En résumé, après un démarrage plus lent (quelques pluies fin juin), assez rapidement la sécheresse s'aggrave (température caniculaire de fin juillet et déficit pluviométrique) mais heureusement le vent fut moins fort, comparativement à la moyenne, surtout en juillet.

La sécheresse, dans la première quinzaine d'Août, s'accentue et de plus le mistral et la tramontane apparaissent. Il n'est donc pas étonnant d'enregistrer alors de grands incendies Var, Gard, Aude, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales, Corse... Par contre la dernière décennie d'Août sera beaucoup plus favorable grâce aux précipitations à caractère orageux, très irrégulières mais souvent très abondantes.

Toutefois sont à distinguer : la Corse avec 53 jours sur 92 avec au moins une zone en Très Sévère et 43 jours pour Pyrénées Orientales.

La première quinzaine d'Octobre confirmait le déficit persistant sur le Roussillon et le Bas-Languedoc.

Organisation et lutte

Données générales

Le bilan « Feux de Forêts 83 » à partir de celui de l'assistance météorologique fournie cette année, permet de qualifier « moyennement Grave » l'été 83, avec toutefois une période intense du 22 juillet au 26 août, dont huit jours particulièrement critiques du 2 au 9 août (sécheresse accentuée et vent fort).

L'étude comparative du nombre de risques sévères et très sévères pour les années 79, 82 et 83 précise ce jugement puisque pour la saison 83 le cumul de ces deux risques représente un total de l'ordre de 50 % inférieur à 79 et 82.

Une particularité supplémentaire de cette campagne est la rapidité avec laquelle les risques se sont aggravés en raison de températures caniculaires de fin juillet et corrélativement de l'aggravation quasi générale du déficit pluviométrique.

C'est ainsi que la semaine du 2 au 9 août a été particulièrement préoccupante en raison du facteur aggravant constitué par les forts coups de vent : Mistral et Tramontane. Le 3 août est une journée remarquable avec 53 feux suivis du 4 et 5 août avec respectivement 37 et 41 feux.

En résumé, après un démarrage plus lent (quelques pluies fin juin), assez rapidement la sécheresse s'aggrave (températures caniculaires fin juillet et déficit pluviométrique) mais peu de vent comparativement à la moyenne.

Puis au cours de la première quinzaine d'août, la sécheresse s'accentue et le Mistral et la Tramontane apparaissent. Il n'est donc pas étonnant d'enregistrer alors de grands incendies : Var, Gard, Aude, Bouches-du-Rhône, Pyrénées Orientales...

Dans la dernière décennie d'août, des précipitations à caractère orageux, très irrégulières mais souvent abondantes contribuent à une diminution des risques sur la plupart des régions.

La Corse a connu de son côté des feux d'une grande importance ayant nécessité la mise en place, le 29 juillet de Plan ORSEC. Cependant les conditions météorologiques diffèrent peu de celles rencontrées sur le Continent avec néanmoins quelques particularités : relief, effet de Foehn sécheresse plus marquée au SUD... La répartition des pluies antérieures à l'été est irrégulière et les valeurs sont généralement inférieures aux moyennes jusqu'au printemps, par contre elles deviennent plutôt exécutantes fin août. Les vents forts peu fréquents en juillet sont plus nombreux en août mais les moyennes habituelles ne sont pas atteintes.

L'année 1983, dans le domaine de la lutte contre les incendies de forêts, sans prétendre à la gravité des années 1979 ou 1982, se place quand même parmi les années fortes puisque le bilan estimé au 31 octobre est de 3.043 feux pour 49.430 hectares brûlés.

S'il faut caractériser cette campagne de lutte, trois mots viennent à l'esprit :

Soudaineté — Densité — Universalité

Soudaineté :

Il n'y a pas eu comme les années précédentes un crescendo dans la montée des risques. Après un mois de juillet relativement calme, grâce aux pluies de fin juin (sauf partie Ouest du Languedoc-Roussillon), l'ensemble de la zone passe brutalement au rouge dès l'apparition du vent...

Densité et universalité

Les feux ont éclaté partout, au même moment, de la frontière espagnole à la frontière italienne et de l'Ardèche à la Corse, nécessitant un engagement total des moyens sur une zone très étendue (puisque des feux importants ont éclaté en Haute-Savoie, en Haute-Loire, dans la Drôme et en Espagne nécessitant l'engagement des bombardiers d'eau).

L'acuité de la campagne se situe entre le 20 juillet et le 10 août avec une période particulièrement dramatique du 28 juillet date du déclenchement du Plan ORSEC en Corse au 5 août.

Si le bilan général peut paraître important, il doit cependant être tempéré par une analyse détaillée des chiffres qui font apparaître une différence significative entre la Corse et le Continent.

C'est ainsi qu'avec 34 000 hectares, la Corse représente 69 % de la superficie totale brûlée. Force est de reconnaître que si les résultats sont satisfaisants sur le Continent (15 430 hectares), il n'en est pas de même sur l'île de Beauté. Il importe, et cela doit être considéré comme de toute première urgence, d'en tirer maintenant les enseignements et de prendre les mesures qui s'imposent.

La campagne 1983, c'est aussi malheureusement le décès de 4 sapeurs-pompiers, du pilote et du mécanicien du Pelican 01 qui s'est écrasé à la Pointe Rouge et d'un membre d'un comité communal feux de forêts. C'est encore 49 sapeurs-pompiers blessés plus ou moins grièvement.

Ces chiffres montrent, si besoin était, le degré d'intensité de la lutte et l'engagement sans restriction des hommes.

	1982			1983		
	NB FEUX	SURFACE EN ha	MOYENNE	NB FEUX	SURFACE EN ha	MOYENNE
04	102	2.581	25,3	34	136	4,0
05	31	151	4,7	54	184	3,4
06	552	1.257	2,2	322	1.451	4,5
13	366	5.042	13,7	253	1.469	5,8
83	548	8.953	16,3	446	2.441	5,5
84	109	201	1,8	91	132	1,5
PACA	1.709	18.185	10,6	1.200	5.813	4,8
11	91	668	7,3	87	1.489	17,1
30	227	1.457	6,4	196	1.450	7,4
34	144	428	2,9	120	405	3,4
48	61	748	12,2	59	1.186	20,1
66	64	1.958	30,5	215	4.141	19,3
LANG, ROUS.	587	5.259	8,9	677	8.671	13,8
07	353	1.656	4,7	304	946	3,1
CONTINENT	2.649	25.100	9,5	2.181	15.430	7,1
2A	915	10.662	11,5	351	28.768	81,9
2B	841	18.295	21,6	511	5.232	10,2
CORSE	1.756	28.957	16,4	862	34.000	39,4
TOTAL	4.405	54.057	12,3	3.043	49.430	16,2

Tableau I. — Comparaison des années 1982 et 1983 arrêté au 31 octobre 1982.

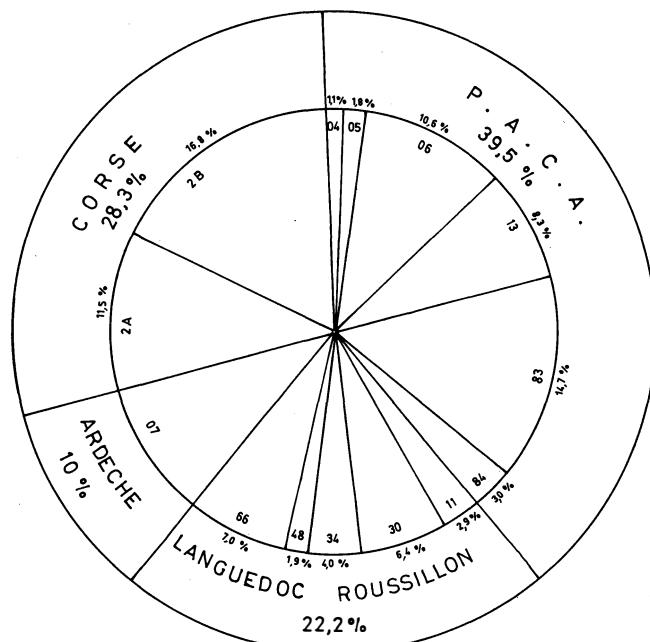


FIG. 1. — Estimation du CIRCOSC au 31 octobre 1983 du nombre de feux dans les départements de l'Entente.

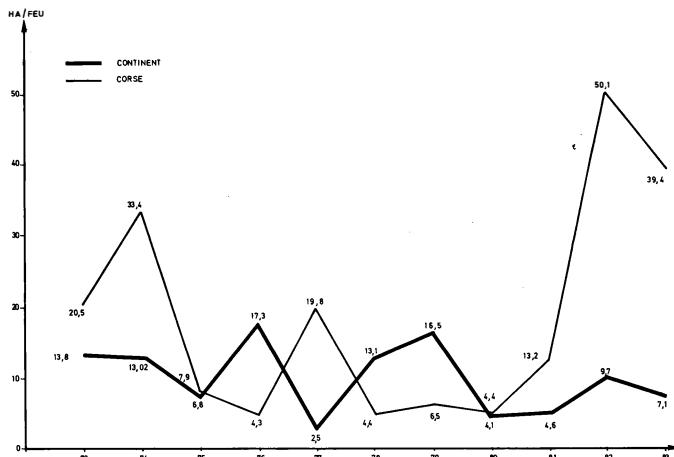


FIG. 2. — Moyenne des surfaces brûlées en ha/feu durant la décennie 1973-1983.

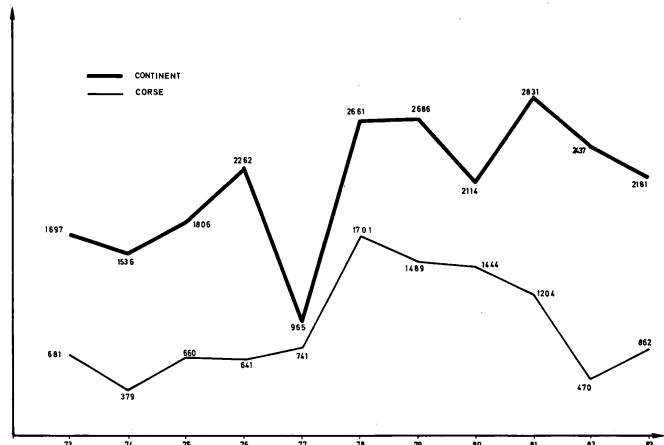


FIG. 3. — Nombre d'éclosions de feux de forêts 1973-1982
Source Promethee 1983. Estimation CIRCOSC.

Quelques actions déterminantes

Le Plan Alarme

Il est apparu, également, que la réussite des actions de lutte contre les feux de forêts passe, surtout lorsque les conditions climatiques sont critiques par l'attaque rapide des sinistres.

A partir de l'analyse de paramètres, tels le vent et le bilan hydrique du sol, les services de la météorologie régionale déterminent pour chacun des 74 secteurs météorologiques du Sud-Est, le niveau du risque climatique.

Lorsqu'il est considéré comme très sévère (T.S.), les autorités départementales déclenchent le Plan d'alarme qui aboutit au renforcement du réseau de détection et d'alerte, à la mobilisation complète des moyens de commandement, à la mise en place de détachements d'intervention préventifs (D.I.P.). Les D.I.P. constitués de deux engins de lutte armés par six hommes, sont mis en place dans les secteurs dont la dimension est telle qu'ils puissent y intervenir en tous points dans les délais inférieurs à 15 minutes.

Ces mesures appliquées au niveau départemental sont complétées par des mesures déterminées par le C.I.R.C.O.S.C. au niveau interrégional : des bombardiers d'eau du groupement aérien sont mis en « Alerta en vol », des moyens de renfort pouvant être mis en préalerte.

Le Plan alarme est appliqué depuis 1980, pour renforcer son efficacité, des améliorations ont été apportées en 1982 et 1983 :

- Dans les circonstances de son déclenchement :
- Afin d'affiner les prévisions météorologiques, certains secteurs météo ont été redécoupés;
- La mise en place des stations de relevé automatique des données météorologiques a été poursuivie (création d'un réseau dans l'Hérault, amélioration du réseau des Bouches-du-Rhône);
- Pour améliorer la diffusion des informations, des pages ont été accordées dans le cadre du programme « Antiope-Météo » (8 pages défilantes) .

— Dans le découpage des secteurs d'intervention des D.I.P. (257 secteurs D.I.P. en 1982 contre 218 en 1981) afin d'occuper le terrain avec une densité accrue.

Lutte contre les incendiaires

Il est établi que l'homme, par imprudence ou malveillance, se trouve à l'origine de la plupart des départs des feux.

Pour limiter le nombre d'éclosions, il est donc nécessaire de sensibiliser les individus à l'importance de la forêt afin de leur faire prendre conscience des conséquences néfastes qui ne manque pas d'avoir un comportement fautif. Des actions d'information sont donc entreprises dans plusieurs directions; en cas d'échec, la répression intervient à un deuxième stade.

Bien que la proportion des feux, dont les incendiaires sont responsables, ne puisse être précisément définie, il apparaît qu'elle soit supérieure à 50 % des éclosions observées.

La lutte contre les incendiaires apparaît donc comme une des actions prioritaires devant être entreprises.

En 1981, un Bureau d'étude et de centralisation des renseignements sur les incendies de forêts (B.E.C.R.I.F.) a été créé dans les Bouches-du-Rhône. Cette structure permet une étroite collaboration des services concernés par cet aspect de la lutte (gendarmerie, sapeurs-pompiers, agriculture). Leurs interventions rapides sur le terrain après un sinistre permet de recueillir des indices et des informations et rend possible éventuellement l'interpellation de suspects.

Si toutes les enquêtes menées par cet organisme ne conduisent pas à l'obtention d'un tel résultat, elles aboutissent à déterminer des zones d'activité des incendiaires dans lesquelles des mesures préventives adaptées sont appliquées.

Compte-tenu des résultats encourageants obtenus par le B.E.C.R.I.F. durant ces deux premières années expérimentales, il a semblé opportun de promouvoir cette formule dans les autres départements de l'Entente; Mais seuls l'Ardèche et les Alpes-Maritimes l'ont adoptée et faite fonctionner. D'autres départements, tel l'Hérault ont également mis l'accent sur la recherche des incendiaires en mobilisant à cet effet des effectifs de gendarmerie.

En outre, il importe de préciser que plus de la moitié des auteurs découverts sont des mineurs ou des handicapés mentaux plus faciles à confondre.